

Les clos-masures, attributs d'un Paysage Culturel Évolutif et Vivant



aérienne, clos-masure Thérouldeville, © Alan Aubry

Les clos-masures du Pays de Caux sont les fermes de ce territoire. Leur succession en fait les attributs principaux du paysage cauchois qualifié souvent d'openfield. Ce paysage a donc été forgé par l'homme au cours des siècles pour devenir une véritable identité culturelle.

Ainsi, la catégorie envisagée pour l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial est celle des paysages culturels évolutifs et vivants qui se définie comme une œuvre conjuguée de l'Homme et de la Nature.

En France, sept paysages ont déjà obtenu la reconnaissance ultime en termes de patrimoine :

- Les Pyrénées-Mont-Perdu en 1997
- La Juridiction de Saint Emilion en 1999
- Le Val de Loire en 2000
- Les Causses et les Cévennes en 2011
- Le Bassin Minier du Nord Pas de Calais en 2012
- Les Climats de Bourgogne en 2015
- Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne en 2015

Les clos-masures, attributs d'un Paysage Culturel Évolutif et Vivant



Les Causses et les Cevennes, Fotolia



Le Val de Loire, Fotolia